



zone

INTERDITE

PRISONS FRANÇAISES : LA VRAIE VIE DES DÉTENUS

UN DOCUMENTAIRE D'AYMONE DE CHANTÉRAC (GIRAF PROD)

DIMANCHE 7 MARS À 21.05



PRISONS FRANÇAISES : LA VRAIE VIE DES DÉTENUS

DOCUMENTAIRE RÉALISÉ PAR AYMONE DE CHANTÉRAC

“En termes de surpopulation carcérale, le résultat n’est pas du tout satisfaisant et j’y travaille. La prison est un mal nécessaire (...) 8 000 projets de constructions de prisons ont été lancés. Est-ce que ça veut dire que je veux incarcérer plus ? Non, je veux incarcérer plus dignement.”

déclarait le garde des sceaux Eric Dupont Moretti, le 14 février 2021 au grand jury RTL-LCI, faisant de la lutte contre la surpopulation carcérale et de la prévention de la récidive, ses priorités.

Après la vague massive de libérations liée au premier confinement, la population carcérale est pourtant repartie à la hausse. Les prisons françaises comptent aujourd’hui 62.673 détenus, soit 4.000 de plus qu’il y a six mois. Aujourd’hui, presque 700 prisonniers dorment sur le sol.

Surpopulation carcérale, niveau de suicide en prison parmi les plus élevés d’Europe, il y a un an, le 30 janvier 2020, la Cour européenne des droits de l’homme, dans une décision historique, condamnait la France en dénonçant haut et fort l’indignité de ses prisons.

Comment vit-on aujourd’hui derrière les barreaux ? Comment prévenir le risque de récidive ? De l’incarcération jusqu’à la sortie, pendant près d’un an, dans le Lot-et-Garonne, nous avons suivi la vie des détenus à la maison d’arrêt d’Agen et au centre de détention d’Eysses. Condamnés à des peines allant de 2 à 18 ans de prison, la plupart d’entre eux nous parlent à visage découvert.

Enclavée en pleine ville, comme toutes les maisons d’arrêt, celle d’Agen est prévue pour les détenus en attente de leur procès et les condamnés à des peines inférieures à deux ans. Là-bas, les détenus vivent encore en dortoirs de six. Lors de notre tournage, 22 détenus y dormaient sur des matelas par terre. Nous y suivons le parcours de Michel, 71 ans qui vient d’être condamné à 18 ans de prison pour meurtre et celui de Kevin, multi récidiviste de 28 ans, tous les deux en attente de leur transfert.

Avec eux nous découvrons le choc carcéral, la hiérarchie entre détenus, la promiscuité, les rapports

de force qui s’exercent au sein d’une prison.

A 40 kilomètres de là, à Villeneuve sur Lot, le centre de détention d’Eysses est lui prévu pour les condamnés à de longues peines mais qui présentent le plus de chances de réinsertion. Le régime carcéral y est plus souple qu’en maison d’arrêt. La plupart des détenus y travaille, cela permet de cantiner, c’est à dire d’acheter des produits à l’extérieur, et d’indemniser les victimes. L’une des clés pour pouvoir prétendre à une libération conditionnelle.

Nous y découvrons le quartier disciplinaire, le “mitard”, la prison de la prison, les parloirs avec les familles, seuls liens avec l’extérieur, mais aussi le travail des surveillants et celui des conseillers d’insertion et de probation pour aider les détenus à préparer leur sortie.

Exceptionnellement, nous avons pu ainsi filmer un débat contradictoire, l’audience par laquelle un juge d’application des peines décide si un détenu peut être remis en liberté sans risques pour la société.

Mais une vie est-elle possible après l’incarcération ? Nous suivons les premiers pas à l’extérieur de Jonathan. Condamné à quatre ans de prison, il sort deux ans avant la fin de sa peine, avec seulement cinquante euros en poche.

La prison doit punir et soustraire à la société les individus qui sont dangereux pour elle. Mais elle a aussi pour vocation de prévenir la récidive et de préparer la réinsertion. En 2021, les prisons françaises sont-elles en mesure de remplir leurs missions ?



LE MILIEU CARCÉRAL EN CHIFFRES*

“La cellule individuelle est un principe inscrit dans la loi, mais comme toutes les maisons d’arrêt, celle d’Agen est surpeuplée”

62 673

C’est le nombre de détenus dans la prison française aujourd’hui**

soit **4 000**
de plus qu’il y a six mois

Le nombre de personnes détenues a

plus de doublé

en quelques décennies

103 %

c’est le taux d’occupation des établissements pénitentiaires, il est de

119%

en maison d’arrêt.

2 à 3 personnes

parfois plus, partagent des cellules de

9m²

Près de

700 personnes

dorment chaque nuit sur des matelas posés au sol

*Source : Observatoire International des prisons – Section Françaises : <https://oip.org/>

**Février 2021



AYMONE DE CHANTÉRAC RÉALISATRICE

Diplômée de Sciences-po Paris, Aymone de Chantérac, suit ensuite une formation de journaliste reporter d'images au CFPJ et enchaîne différents projets comme réalisatrice sur la Guerre d'Espagne, l'affaire Romand ou encore Tel Aviv et Beyrouth.

Depuis quelques années, elle se passionne pour les univers fermés comme le milieu du porno ou encore les rites et coutumes des Gitans. Elle réalise ainsi deux films pour "Zone interdite" sur ce peuple : "la vie secrète des Gitans" et "Gitans, ils vivent selon leur propre loi".

En 2017 elle réalise de nouveau pour "Zone interdite", un sujet sur les UMD, les unités pour malades difficiles. La presse est unanime sur ce documentaire et salue son regard très humain porté sur le patients et le personnel soignant.

INTERVIEW DE AYMONE DE CHANTÉRAC

Comment vous est venue l'idée de ce film documentaire ?

Depuis quelques années, j'ai choisi de m'immerger dans des lieux ou des communautés où je ne pourrais sans doute pas me rendre hors du cadre de mon métier de réalisatrice.

Des mondes dont j'ignorais tout et sur lesquels j'ai toujours travaillé sans préjugés, en revendiquant même une certaine naïveté, dans mes questions comme dans mon approche.

Les univers clos, comme la prison, me passionnent car ce sont des micro-sociétés circonscrites qui se reforment, avec leurs propres règles. En général toutes les émotions y sont amplifiées et de l'extérieur, ces lieux méconnus alimentent tous les fantasmes.

Déconstruire ces fantasmes pour saisir une autre réalité, c'est ce qui m'intéresse justement.

Pouvez-vous nous raconter les démarches entreprises pour le réaliser? Comment avez-vous fait pour avoir un accès aussi privilégié aux détenus ?

J'ai d'abord contacté l'administration pénitentiaire pour lui présenter mon envie, mon projet. Je souhaitais tourner dans une prison à taille humaine, pas trop grande pour éviter que je ne m'y perde. J'ai aussi demandé un centre de détention, car je savais que j'y trouverai des profils très différents et surtout je voulais absolument recueillir le témoignage de

quelqu'un sur le point de sortir, avec ses espoirs, ses difficultés et ses appréhensions.

L'administration pénitentiaire m'a orientée vers le centre de détention d'Eysses, que je connaissais pour son passé de prison politique pendant la Seconde guerre mondiale. Après un premier rendez-vous, j'y suis partie pendant une semaine avec mon caméraman, sans caméras, afin que les équipes et les détenus se familiarisent avec nous. La plupart nous racontaient leur première expérience en prison, donc forcément en maison d'arrêt.

Afin de découvrir ce choc carcéral dont tous me parlaient, j'ai voulu savoir ce qu'était le quotidien dans une maison d'arrêt. J'ai ainsi obtenu l'autorisation d'aller tourner à Agen, prison dans laquelle de nombreux détenus d'Eysses ont d'abord été incarcérés.

Nous y avons reçu un accueil exceptionnel de la part du directeur comme de ses équipes.

A-t-il été difficile de faire accepter la présence des caméras aux détenus ? De les filmer à visage découvert ?

À partir du moment où la communication avait été bien faite en interne et que nous expliquions aux détenus et aux surveillants que ceux qui ne voulaient pas passer à l'image ne seraient pas filmés ou alors qu'ils seraient floutés, nous n'avons pas eu de mal à faire accepter nos caméras. La plupart étaient en



demande de nous raconter leur quotidien, pas forcément pour être filmés, juste pour se livrer et raconter leur vécu et le monde carcéral vu de l'intérieur. Surveillants comme détenus.

Pour filmer à visage découvert, ce fut plus compliqué. Pour les détenus notamment. Certains ne voulaient absolument pas qu'on les reconnaisse. D'autres nous ont fait confiance et nous en ont donné l'autorisation. Mais pour protéger les victimes et par égard pour elles, nous avons dû renoncer à filmer certains détenus à visage découvert.

Lors de la réalisation de ce documentaire, qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

Le désir justement qu'ont les détenus et les surveillants de parler de leur quotidien. Ensuite, les odeurs d'herbe et de marijuana, la première fois que je suis rentrée en prison, m'ont surprise. Enfin, certains détenus quand ils sont en groupe jouent les durs et peuvent se montrer provocants. Mais quand on parle seul à seule, les masques tombent. J'ai découvert des rêves, des familles, des regrets, parfois des remords. Mais pas toujours. D'ailleurs, ce qui m'a marquée, c'est que la plupart trouvent souvent une justification à leurs actes, même pour les plus impardonnables.



zone

INTERDITE



PRODUIT PAR GIRAF PROF

PRÉSENTÉ PAR

Ophélie Meunier

RÉALISÉ PAR

Aymone de Chanterac

DIRECTEUR C. PRODUCTIONS

Vincent Régnier

PRODUCTEUR EXÉCUTIF

Jean-Marie Tricaud

RÉDACTRICES EN CHEF

Maud Brunel et Ophélie Meunier



DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Julie Gressani - 06 42 05 72 09 - jgressani@m6.fr

Florine Barrois - 07 72 34 07 07 - Florine.barrous@m6.fr